

Grenoble, le 6 mars 2020

Réponse de Grenoble en commun à l'association MIQA

Madame, Monsieur

Nous tenons à vous réaffirmer par ce courrier que notre équipe attache une très forte attention à la qualité de vie de tous les Grenoblois et toutes les Grenobloises. Les actes de vandalisme ne sont pas acceptables et nous les condamnons avec force.

**Concernant les dégradations exceptionnelles** et de grande ampleur qui ont été commises à la Villeneuve le week-end dernier, nous souhaitons apporter les éléments de réponse suivants :

La Ville de Grenoble, en responsabilité, a mis très vite en place une cellule de coordination interservices renforcée en lien avec la préfecture afin de déployer un plan d'urgence en lien avec la régie lumière. C'est ce qui a permis :

- la sécurisation des candélabres vandalisés dès le samedi midi ;
- le remplacement d'un point de lumière sur deux dès le dimanche permettant d'assurer un éclairage minimum du site ;
- la réparation de l'intégralité des points de lumière dès la semaine suivante.

Pour éviter que cela ne se reproduise, nous souhaitons agir à différents niveaux : sécurité, prévention, services de proximité, amélioration du cadre de vie.

En matière de sécurité, la Brigade Spécialisée de Terrain de la Police nationale patrouille aujourd'hui exclusivement dans plusieurs quartiers de l'agglomération dont la Villeneuve, le Village olympique, Mistral et Teisseire. Nous avons obtenu sur ce mandat avec les Maires d'Echirolles et de Saint Martin d'Hères, l'augmentation de près de 70 effectifs supplémentaires pour le territoire, dont 35 affectés spécifiquement aux quartiers des Villeneuves (Grenoble et Echirolles) et Renaudie (Saint Martin d'Hères). Nous maintiendrons cette exigence de renfort de policiers expérimentés pour pouvoir lutter efficacement contre la délinquance, contre les trafics, contre les faits de violence et pour la tranquillité des habitants.

La Police municipale de Grenoble a été équipée en 2018 de pistolets à impulsion électrique, et en 2019 de 28 caméra-piétons individuelles. Ses conditions de formation et d'entraînement ont également été améliorées tout au long du mandat (formations, nouveau dojo, nouveau matériel...).

Il s'agira au cours des prochaines années de poursuivre nos efforts pour renforcer l'action de la police municipale, cette police de proximité essentielle au bien vivre ensemble. Nous ne promettons pas d'augmenter de 40% la police municipale car cela voudrait dire réduire d'autant les effectifs dans d'autres services (culture, éducation, jeunesse, propreté...). Nous proposons de maintenir nos 100 effectifs de police municipale (l'une des polices les plus nombreuses de France rapportée au nombre d'habitants) mais nous allons opérer un redéploiement pour leur permettre d'être plus présents aux côtés des Grenoblois-es sur l'ensemble du territoire.



Nous allons en effet leur permettre de se recentrer sur leurs missions de proximité et de tranquillité en déployant parallèlement une police de l'environnement pour la lutte contre les pollutions, en assermentant 15 agents de la Ville pour verbaliser les incivilités (tags, poubelles, déjections...), en déployant des radars automatiques de lutte contre les violences routières et en renforçant les dispositifs de tranquillité résidentielle et nocturne en lien avec les bailleurs sociaux.

Le CLSPD a vocation à continuer à se réunir régulièrement sur le secteur 6 et à poursuivre sa mission de coordination entre tous les acteurs institutionnels et associatifs concernés.

Nous souhaitons également renforcer nos actions en matière de prévention, notamment à travers les dispositifs de médiation de nuit mis en place par les équipes de la régie de quartier Villeneuve, par le dispositif de tranquillité résidentiel mis en place avec les bailleurs sociaux ou encore par les actions de prévention éducative ciblant les publics les plus exposés au risque de passage à l'acte délinquant, notamment les jeunes mineurs qui nécessitent l'intervention des agents de proximité, du service jeunesse et de la prévention.

**S'agissant de la propreté** nous souhaitons accentuer la lutte contre les incivilités avec les assermentations d'agents évoquées ci-dessus, maintenir une équipe anti-dépôt sauvages déployée depuis juin 2019 et poursuivre la lutte contre les tags et graffitis avec l'équipe anti-tag de 10 agent-es. La lutte contre les jets d'immondices, mégots sera renforcée avec des campagnes spécifiques menées. Les poubelles de tri seront généralisées. Un plan d'action sera déployé pour renforcer les actions d'éducation canine.

La nouvelle fourrière municipale que nous prévoyons permettra de dégager des capacités de stockage supplémentaire par rapport à aujourd'hui (la fourrière actuelle est régulièrement saturée) et permettra des évacuations d'épaves ou de véhicules brûlés plus rapide. Dans l'attente de sa réalisation un terrain a été spécifiquement ouvert depuis février 2020 au stockage des véhicules brûlés.

Concernant le cadre de vie un important réaménagement des espaces publics des quartiers sera mené dans le cadre du projet de renouvellement ANRU. A titre de comparaison, le budget alloué à la rénovation des espaces publics de la Villeneuve sera plus de deux fois supérieur à celui alloué à l'ensemble de la rénovation du centre-ville entre 2017 et 2019.

Cet investissement très important concernera les abords de la galerie de l'arlequin, sur le parc Jean Verlhac, son lac, et son ouverture sur le tram la Bruyère ou encore la place des géants et ses abords. Cela va permettre de réduire les mésusages et incivilités connues aujourd'hui, de concevoir des espaces publics accessibles et ouverts, de faciliter leur entretien.

Les liens entre les différents quartiers seront aussi améliorés. Un parc-coulée verte sera réalisé sur l'avenue Marie Reynoard pour mieux relier la Villeneuve et le Village Olympique et l'autopont de GrandPlace sera démoli dès 2020.

Un 2<sup>nd</sup> parc linéaire sera réalisé sur l'avenue Esmonin et devant Grand'Plac pour améliorer les liaisons piétons-cycle entre le centre commercial, qui sera rénové, avec la Villeneuve et le Village Olympique.

L'autopont de la place des Saules sera également démoli (horizon 2026) et laissera place à une place des Saules végétalisée qui sera traversée par le ruisseau du Verderet que nous remettrons à l'air libre. Un TramBus et 3 Chronovélos seront déployés pour mieux desservir le quartier. L'arrêt de



tramway de GrandPlace sera totalement rénové pour être rendu plus accueillant. Pour plus de détail vous pouvez consulter les éléments de notre programme sur GrandAlpe <u>ici</u> et sur les mobilités <u>ici</u>.

Comme vous le savez, ce projet ANRU 2 (qui fait partie du projet GrandAlpe) comporte aussi un plan d'action pour isoler les logements (7000 sur l'ensemble du périmètre de l'opération GrandAlpe) et réduire les charges, améliorer les montées d'immeubles et les parties communes, qui sont les lieux communs du guotidien, des espaces de rencontre et de convivialité.

Il compte aussi un projet pour l'emploi, la dynamique économique et commerciale et des services publics en proximité: nouveau Collège, rénovation du gymnase de la Rampe et du pôle des Trembles, création d'un pôle de santé sur Marie Reynoard, achèvement du centre de Santé des Géants, création d'un pôle associatif dans la Piscine Iris réhabilité...

Ces équipements et services participeront à l'animation des principaux pôles de vie du quartier dont la dynamique commerciale sera accompagnée : place du marché réorganisée et redynamisée, place des Géants rénovée, future place des Saules, place publique piétonne entre Grand'Place et Premalliance...

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire,

Bien cordialement,

L'équipe de Grenoble en commun